

À Saint - Denis, le Lundi 27 Octobre 2025

Aux Correspondants, Présidents, Dirigeants,
Entraîneurs, Parents et Jeunes joueurs et joueuses.

OBJET : Regroupement de Perfectionnement Départemental Jeunes

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine - Saint - Denis vous informe, dans le cadre de sa politique de développement et d'aide aux clubs, qu'il va continuer à organiser des regroupements pour les jeunes garçons et filles, mais sous une nouvelle formule.

Depuis quelques saisons, nous avons constaté que les meilleurs Jeunes Franciliens ont augmenté considérablement leur temps de jeu et la qualité de leurs entraînements par la mise en place de structures adaptées.

Le Comité met en place des Regroupements de Perfectionnement Départementaux pour nos Jeunes élites et vous informe que votre enfant est sélectionné pour intégrer ce dispositif pour la saison 2025 / 2026.

En aucun cas, ces séances d'entraînement remplacent celles dispensées au club, mais représentent des séances supplémentaires, et ceci dans le but d'offrir des conditions d'entraînement optimales pour nos futurs talents ; afin de permettre à nos jeunes pongistes Séquano-Dionysiens de poursuivre plus efficacement leur aventure sportive.

Les objectifs de ces regroupements sont :

- D'aider à la progression des jeunes joueurs en augmentant le volume et la qualité de l'entraînement.
- Favoriser la cohérence des actions effectuées par le joueur en collaborant étroitement avec tous les intervenants.
- Participer à la construction d'un projet sportif individualisé en développant une organisation de l'entraînement privilégiant la performance et la qualité.

Ces regroupements sont ouverts aux joueurs et joueuses licenciés en compétitions en Seine-Saint-Denis.

Il sera demandé **une participation financière annuelle de 40,00 €** à l'ordre de FFTT-SSD pour toute la saison sportive, à régler avec l'inscription, avant le **Mercredi 24 Septembre 2025.**

Cette action sera menée en collaboration avec les clubs et encadrée par des entraîneurs professionnels et / ou en formation, sous le contrôle du Comité Départemental de TT du 93.

Dates et Lieux :

~~DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025 de 10h00 à 17h00 à SAINT-DENIS~~ (au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200)

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS (au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200)

SAMEDI 31 JANVIER 2026 de 14h00 à 19h00 à ? (le lieu sera communiqué ultérieurement)

SAMEDI 04 AVRIL 2026 de 14h00 à 19h00 à ? (le lieu sera communiqué ultérieurement)

.../...

Horaires de ces regroupements : de 14h00 à 19h00 ou de 10h00 à 17h00 (en fonction de l'organisation) :

Formule de la journée du Samedi ou du Dimanche (en fonction de l'organisation) :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - 14h00/14h15 : accueil des jeunes | - 10h00/10h15 : accueil des jeunes |
| - 14h15/16h30 : entraînement | - 10h15/12h30 : entraînement |
| - 16h30/17h00 : pause goûter | - 12h30/13h30 : pause repas |
| - 17h00/19h00 : entraînement | - 13h30/17h00 : entraînement |

Les goûters et les repas ne seront pas pris en charge par le Comité.

- **Les jeunes devront donc prévoir un goûter ou un repas. ET NE PAS OUBLIER le matériel de Tennis de Table (raquette, short, tee-shirt, chaussures spécifiques, une serviette, une bouteille d'eau, ...).**

Ainsi, nous pouvons définir les devoirs de chacun : joueur, partenaires et le Comité du 93 :

Le joueur :

- Il répondra et participera régulièrement aux stages et aux regroupements organisés par le CD93TT.
- Il honorera toutes sélections du Comité 93.
- Il s'entraînera, au minimum, trois fois dans la semaine pour les plus jeunes.
- **À régler la participation financière, au plus tard, pour le 1^{er} regroupement (tout jeune, qui ne sera pas à jour de sa participation financière, ne pourra plus participer aux différents regroupements élite).**

Les partenaires : (parents et entraîneurs)

- Ils informeront le responsable technique du Comité 93 de tout changement concernant l'organisation sportive du joueur.
- L'entraîneur référent (l'entraîneur du jeune) donnera régulièrement les directives techniques concernant le joueur.
- A cet effet, Il sera mis en place un carnet de liaison Joueur / Partenaire / Comité.

Le Comité du 93 :

- Il organisera régulièrement des actions techniques pour le joueur.
- Il communiquera aux intéressés les observations faites sur le joueur.
- Il aidera, dans la mesure du possible, à la prise en charge financière des actions organisées par lui-même.
- Si nécessaire, le CD93TT mettra en place tous les protocoles sanitaires nécessaires et en vigueur afin d'organiser au mieux ces regroupements.

Document à retourner par courrier ou par @mail

au plus tard le Mercredi 24 Septembre 2025

par courrier : à F.F.T.T. - **CD93TT**,

1 - 3 Rue de la Poterie, 93200 SAINT - DENIS.

ou par @mail : fft.ssd@wanadoo.fr.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M^r Ahmed ZEGLI au 01.48.31.83.22, de 10h00 à 17h00, ou par mail à fft.ssd@wanadoo.fr.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Vous trouverez ci-joint le bordereau d'inscription pour le Groupe de Perfectionnement Départemental Jeunes.

Le Responsable Départemental
Ahmed ZEGLI

.../...

Liste des joueurs du Groupe de Perfectionnement Départemental Jeunes 2025 / 2026

N° Licence	NOM Prénom	Club	Sexe	Cat.	Clts / Pts Phase 1	Clts / Pts Phase 2	Groupe
1	9322219	ALTAF Arshan	Noisy le Grand CSTT	M	C2	15 / 1556	
2	9323114	ALTAF Ayaan	Noisy le Grand CSTT	M	M1	10 / 1010	
3	9322452	ALTAF Subhan	Noisy le Grand CSTT	M	J4	12 / 1249	
4	9324994	ARNOLIN Giulio	Rosny JA	M	C1	5 / 527	
5	9324739	BACCOUCHE Yecine	Bourgetin CTT	M	M2	7 / 716	
6	9323763	BACCOUCHE Zeineb	Bourgetin CTT	F	C1	9 / 916	
7	9324245	BOLOSIER Noah	Noisy le Grand CSTT	M	C2	9 / 975	
8	9324000	BOUABID Loubna	Saint - Denis TT93	F	C2	7 / 767	
9	9322728	BOUN Alicia	Noisy le Grand CSTT	F	M1	5 / 500	
10	9322162	BOUN Jemmy	Noisy le Grand CSTT	M	C1	7 / 784	
11	9321869	BRENNER Victor	Rosny JA	M	J3	6 / 663	
12	9324920	BRUYEZ Liam	Livry-Gargan EP	M	M1	6 / 601	
13	9323832	CHIMA François	Saint - Denis TT93	M	M2	5 / 500	
14	9324122	CIRCAUD Soan	Villemomble SPTT	M	J2	10 / 1027	
15	9323743	CLAUDE Evann	Saint - Denis TT93	M	J3	9 / 941	
16	9325059	CLAUDE Flavia	Saint - Denis TT93	F	M1	5 / 593	
17	9323777	DENIS Eléonore	Saint - Denis TT93	F	M1	5 / 549	
18	9319040	DENIS Gabriel	Saint - Denis TT93	M	J4	20 / 2018	
19	9320977	DJAOU Kyliane	Saint - Denis TT93	M	J2	8 / 829	
20	9321932	DRAPIER Mélanie	Noisy le Grand CSTT	F	C1	10 / 1040	
21	9321240	DRAPIER Timothée	Noisy le Grand CSTT	M	J3	18 / 1820	
22	9324620	FALL Liam	Montreuil ESD	M	M2	8 / 826	
23	9323292	FELTES Cyril	Bourgetin CTT	M	J4	7 / 708	
24	9322241	FERRARI JEAN JOSEPH Ugo	Noisy le Grand CSTT	M	C2	10 / 1090	
25	9323305	FRADE-RODRIGUES Maël	Neuilly Sur Marne TT	M	M2	5 / 580	
26	9323970	FRANCOIS Dorian	Montreuil ESD	M	M1	6 / 614	
27	9325349	GUILHOT Gabriel	Neuilly Sur Marne TT	M	M2	5 / 572	
28	9323466	HADDOU Aylan	Noisy le Grand CSTT	M	M2	15 / 1581	
29	9323330	HADDOU Thilleli	Noisy le Grand CSTT	F	C2	14 / 1429	
30	9325205	HE Quintus	Saint - Denis TT93	M	M2	5 / 514	
31	9318967	HOSENALLY Ashfani	Bourgetin CTT	F	J4	13 / 1311	
32	9322797	JAVAUD Louis	Villemomble SPTT	M	J4	8 / 883	
33	9321998	JOUANNE Victor	Villemomble SPTT	M	J1	9 / 972	
34	9323352	KHERCHOUCHE Raïs	Saint - Denis TT93	M	J4	12 / 1240	
35	9322971	KODJO Lucien	Noisy le Grand CSTT	M	C2	8 / 860	
36	9323535	LAKROUZ Younes	Noisy le Grand CSTT	M	C1	8 / 850	
37	9323459	LECOCQ Arthur	Noisy le Grand CSTT	M	M2	6 / 699	
38	9456449	LISENA Mathis	Noisy le Grand CSTT	M	J1	14 / 1445	
39	9321222	LONGUET Adam	Drancy JA	M	J2	14 / 1421	
40	9321613	LOYER Charlotte	Saint - Denis TT93	F	C2	7 / 749	
41	9323158	MAGNIN Théo	Saint - Denis TT93	M	C2	9 / 945	
42	9323263	MARBOUH Noé	Saint - Denis TT93	M	J4	13 / 1332	
43	9321954	MARTHI TOFFOLON Yoann	Neuilly Sur Marne TT	M	J1	10 / 1051	
44	9323544	MAUGARD Noah	Villemomble SPTT	M	J2	12 / 1202	
45	9325577	MICHEL Antoine	Livry-Gargan EP	M	C2	7 / 790	
46	9324112	MITTELMAN Oscar	Rosny JA	M	M2	5 / 527	
47	9322263	NAGGEA Krishi	Neuilly Sur Marne TT	M	J1	6 / 654	
48	9323465	NEITER WANG Adrien	Noisy le Grand CSTT	M	M1	6 / 666	
49	9323200	NGUON Daline	Noisy le Grand CSTT	F	M2	7 / 777	
50	9537068	NGUYEN Afrah	Bourgetin CTT	F	J2	9 / 926	
51	9323557	OMAR Rayan	Noisy le Grand CSTT	M	M1	7 / 717	
52	9319706	PATISSIER Jules	Noisy le Grand CSTT	M	J4	17 / 1710	
53	9323139	PIERRESSAINT Nathan	Rosny JA	M	J3	8 / 820	
54	9324805	PLUMET Antoine	Neuilly Sur Marne TT	M	M2	5 / 579	
55	9325506	RABEMANANJARA Ayden	Noisy le Grand CSTT	M	C1	7 / 712	
56	9324241	RAIMBAULT Titouan	Neuilly Sur Marne TT	M	J1	9 / 943	
57	9323921	RAZAFIMANANJAKA Yohann	Neuilly Sur Marne TT	M	J1	6 / 649	
58	9323955	REHBY Anouk	Montreuil ESD	F	M2	6 / 653	
59	9320525	SALLET Louis	Livry-Gargan EP	M	C1	6 / 696	
60	9321542	SEKHRI Léna	Saint - Denis TT93	F	J4	6 / 686	
61	9324080	SITGES-VERSCHAERE Paul	Noisy le Grand CSTT	M	M1	9 / 909	
62	9323476	TRAN Louis	Bourgetin CTT	M	M1	5 / 597	
63	9322586	TRAN Nathan	Bourgetin CTT	M	C1	7 / 770	

Cette liste peut et doit évoluer au cours de l'année.

.../...

Document à retourner par courrier ou par @mail
au plus tard le **Mercredi 24 Septembre 2025**
par courrier : à F.F.T.T. - CD93TT,
1 - 3 Rue de la Poterie, 93200 SAINT - DENIS.
ou par @mail : fft.ssd@wanadoo.fr.

FEUILLE D'INSCRIPTION AU GROUPE
PERFECTIONNEMENT DÉPARTEMENTAL JEUNES

Je soussigné(e), M

Adresse :

Code Postal : Ville :

Père, Mère, déclare autoriser **mon enfant** (NOM et Prénom).....

- À intégrer le Groupe de Perfectionnement Départemental Jeunes pour la saison 2025 / 2026 et certifier avoir pris connaissance des engagements liés à cette proposition.
- Je m'engage à informer le Président du club, et l'entraîneur référent de mon enfant à propos de cette décision.
- J'autorise le CD93TT à photographier mon fils ou ma fille à publier les clichés dans les supports de communication : dans notre bulletin départemental, sur le site internet : www.cd93tt.fr et sur la page Facebook du département : <https://www.facebook.com/Cd93tt>.
- **À régler la participation financière, au plus tard, pour le 1^{er} regroupement (tout jeune, qui ne sera pas à jour de sa participation financière, ne pourra plus participer aux différents regroupements).**

à participer aux Regroupements de Perfectionnement Jeunes organisé par le Comité Départemental du 93 T.T.

J'autorise les responsables à faire donner tout soin urgent et à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

À....., le.....

Faire précéder la signature
de la mention "lu et approuvé"
Signature :

Parent Référent : (Nom + Prénom) :

Nº Tél. Dom. : Nº Tél. Port. :

@Mail :

Entraîneur Référent : (Nom + Prénom) :

Nº Tél. Dom. : Nº Tél. Port. :

@Mail :